

**SAS Centrales Villageoises du  
Trièves**

Société par Actions Simplifiée à capital  
variable

SIRET 79212801900017

Siège social : Mairie, 38710 Mens

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION  
D' ACTIONS**

**Je soussigné(e) :** (à remplir aussi si vous représentez une personne morale)

Madame, Monsieur ( <i>raier les mentions inutiles</i> )	
Nom :	Nom de jeune fille :
Prénoms :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Courriel :
Adresse fiscale :	
Née le :	à :
Nationalité :	
Profession :	
<b>Situation de famille :</b> Célibataire, Divorcé(e), Veuf (ve), Pacsé(e), Marié(e) ( <i>raier les mentions inutiles</i> )	
Si marié, à :	sous quel régime :

+ (*le cas échéant*)

**Représentant la personne morale suivante (Société, Association) :**

Dénomination :	
Forme juridique :	SIRET :
Représentée par :	Qualité :

**Pièces justificatives à fournir :** voir au dos de ce document.

**Déclare souscrire au capital** de la SAS Centrales Villageoises du Trièves :

..... actions de 100 euros chacune, pour un montant total de ..... euros.

(*personne physique : minimum de 1 action ; personnes morales : minimum de 5 actions*)

Règlement par chèque ci-joint n° ..... à l'ordre des Centrales Villageoises du Trièves.

J'accepte de recevoir les convocations et toutes informations de la SAS Centrales Villageoises du Trièves par courriel : OUI – NON (*raier la mention inutile*).

**Bon pour souscription de..... actions de 100 euros**

Fait à ..... le.....

**Signature du Souscripteur :**

**Bulletin à retourner à :**

**Centrales Villageoises du Trièves**

c/o Pierre Bertrand, Les Versannes,  
38930 Monestier-du-Percy

# MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

- 1) Remplir complètement le bulletin de souscription au dos en 2 exemplaires (dont 1 à conserver).
- 2) Réunir les pièces justificatives (voir ci-dessous).
- 3) Établir le chèque à l'ordre de la SAS Centrale Villageoises du Trièves.
- 4) Retourner l'ensemble sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

SAS Centrale Villageoises du Trièves,  
c/o M. Robert Cuchet, Le Village, 38930 Monestier-du-Percy

## PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE :

Pour les personnes physiques (*minimum 1 action, soit 100 euros*) :

- copie d'une pièce d'identité en cours de validité : Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte de séjour Etranger, Carte de résident, Certificat de résidence de ressortissant algérien, Carte de ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- copie d'un justificatif de domicile : quittances électricité, gaz, eau ou téléphone fixe de moins de 3 mois, bail, quittance de loyer, avis d'imposition ou de taxe d'habitation de moins de 3 mois.
- si le chèque qui matérialise l'ouverture est tiré sur un compte qui n'est pas ouvert au nom du titulaire, la copie d'une pièce d'identité du titulaire est indispensable.

Pour un enfant mineur (*minimum 1 action, soit 100 euros*) :

- copie du livret de famille. Pour son représentant légal : copie d'une pièce d'identité en cours de validité et
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, etc.).

Pour les associations (*minimum 5 actions, soit 500 euros*) :

- copie des statuts, du récépissé de déclaration à la préfecture, du PV de CA ou d'AG ayant décidé la souscription et désignant la ou les personnes habilitées à signer, copie des comptes et annexes ;
  - pour ces personnes : copie d'une pièce d'identité en cours de validité et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, etc.).

Pour les sociétés ou entreprises (*minimum 5 actions, soit 500 euros*) :

- copie du Kbis et/ou des statuts, PV d'AG ou d'AGE ayant décidé la souscription et désignant la ou les personnes habilitées à signer, copie de la dernière liasse fiscale ;
  - pour ces personnes : copie d'une pièce d'identité en cours de validité et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, etc.).

**Un Accusé de Réception accompagné d'un exemplaire des statuts de la société  
vous sera adressé**